

Formation

« Violences conjugales et intra familiale »

Public :

- Professionnel.l.e.s du travail social
- Professionnel.l.e.s de la petite enfance
- Professionnel.l.e.s de santé

Durée de formation :

3 jours = 21 h

Objectifs :

A l'issue du module **“État des lieux – Des inégalités au continuum des violences”** le· la stagiaire sera capable de :

- Connaître le concept de « violence de genre » ;
- Maîtriser le concept de « continuum des violences sexistes » ;

A l'issue du module **“Les violences sexistes et sexuelles”** le· la stagiaire sera capable de :

- Savoir définir les violences conjugales (savoir distinguer conflit/violences)
- Connaître les différentes formes de violences et le contexte législatif ;
- Savoir identifier et repérer les victimes de violences conjugales ;
- Savoir définir l'emprise, le cycle de la violence et connaître les facteurs de risques de violences conjugales ;
- Connaître les mécanismes qui freinent la révélation et le départ ;
- Maîtriser et comprendre les freins des victimes et les « stratégies de l'agresseur » ;

A l'issue du module **“Mesurer et comprendre les conséquences des violences”** le· la stagiaire sera capable de :

- Connaître les impacts des violences sur les femmes et les enfants co-victimes ;
- Savoir adapter sa posture professionnelle face aux victimes de violences conjugales ;

A l'issue du module **“Accompagner les victimes : enjeux et bonnes pratiques”** le· la stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les techniques d'accueil, d'écoute et d'accompagnement ;
- Savoir évaluer l'urgence et le danger en fonction des situations ;
- Adapter ses stratégies professionnelles aux situations ;

A l'issue du module **“Les acteurs territoriaux face aux victimes conjugales : connaître le cadre législatif et leurs rôles dans l'accompagnement de victimes”** le· la stagiaire sera capable de :

- Avoir un socle de connaissances sur le rôle des différents protagonistes et cadre législatif;

Document actualisé le 23/02/2022

- Connaître le cadre légal : la procédure civile et pénale ;

A l'issue du module **“Les enjeux de l'orientation, connaître les ressources partenariales internes et externes sur son territoire”** le stagiaire sera capable de :

- Connaître les acteurs à mobiliser dans le réseau d'accompagnement et de défense des femmes victimes de violences ;
- Identifier les ressources partenariales en interne et externe et orienter les victimes ;

A l'issue du module **“Du repérage à la prise en charge des victimes de violences : travailler avec les acteurs du territoire”** le stagiaire sera capable de :

- Mettre en place une stratégie de travail en réseau sur son territoire.

Moyen et modalité :

La formation se déroule en présentiel.

Pour chaque ½ journée le stagiaire se verra remettre une feuille de présence et devra la signer pour attester de son assiduité à la formation, et elle sera contresignée par le formateur à l'issue de chaque ½ journée.

Moyens Techniques :

Une salle de réunion avec tables, chaises, éventuellement des supports visuels mis à la disposition par l'entreprise hôte (ordinateur, Velleda, tableau, vidéoprojecteur, internet).

Prérequis :

Savoir lire et écrire, entendre, parler et comprendre le français.

Moyens Pédagogiques :

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

Document actualisé le 23/02/2022

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à Madame Léa BAGES sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Tarif :

INTRA : 2 850€ HT

INTER : Uniquement en intra-entreprise

Quelques chiffres de 2021 :

2 sessions de formation ont été conduites pour 22 stagiaires inscrits.

Le taux de présence est de 95%.

100% des parties prenantes interrogées recommandent cette formation.

Témoignages :

“Formatrices accessibles, disponibles et complémentaires. Contenu dense mais incontournable : tous les champs autour des violences conjugales sont évoqués (déf, cadre légal, juridique, concret...)” Anne-Laure

“Très bonne articulation entre les 4 intervenantes. Très enrichissant. Très bon ancrage dans les réalités du terrain.” Stéphanie

Contact :

Léa BAGES

Tél : 07 80 99 29 98

Mail : contact@egalitealapage.fr

Violences conjugales et intra familiale

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

Module 1 : État des lieux – Des inégalités au continuum des violences

Partie 1 : Activité brise-glace – Time Line

Partie 2 : D'un système sexiste aux violences sexistes

Partie 3 : Violences de genre, violence faites aux femmes, de quoi parle-t-on ?

Évaluation du module

Module 2 : Les violences sexistes et sexuelles : définir et comprendre les mécanismes

Partie 1 : Violences conjugales : chiffres et définition

Partie 2 : Activité vidéo : distinguer conflit et violences

Partie 3 : Les formes de violences et cadre légale

Partie 4 : Les mécanismes, les freins des victimes à la révélation des violences

Partie 5 : Les stratégies de l'agresseur et indicateurs de dangerosité

Évaluation du module

Module 3 : Mesurer et comprendre les conséquences des violences

Partie 1 : L'impact des violences sur les femmes et les enfants victimes

Partie 2 : Pluralité de l'impact des violences sur les victimes (adultes et enfants)

Partie 3 : Comprendre les notions de « sidération » et « dissociation » apportées par les recherches en psycho-traumatologies

Évaluation du module

Module 4 : Accompagner les victimes : enjeux et bonnes pratiques

Partie 1 : Écouter, repérer, évaluer le danger et orienter les victimes de violences

Partie 2 : Atelier de mise en situation pour améliorer l'écoute active – aussi appelé « jeu de l'étoile »

Partie 3 : Les étapes de l'accompagnement

Évaluation du module

Document actualisé le 23/02/2022

Module 5 : Les acteurs territoriaux face aux victimes conjugales : connaître le cadre législatif et leurs rôles dans l'accompagnement de victimes

Partie 1 : Police/Gendarmerie : procédure pénale

Partie 2 : Justice : procédure civile (JAF, JE)

Partie 3 : Rôle de l'ISCG

Partie 4 : Autres acteur.trice.s : les professionnel.le.s de la santé et du social

Évaluation du module

Module 6 : Les enjeux de l'orientation, connaître les ressources partenariales internes et externes sur son territoire

Partie 1 : Comprendre les enjeux

Partie 2 : État des lieux des acteurs relais dans le département

Partie 3 : Activité : réalisation d'une carte de soutien des professionnel.le.s

Évaluation du module

Module 7 : Du repérage à la prise en charge des victimes de violences : travailler avec les acteurs du territoire

Partie 1 : Étude de cas 1

Partie 2 : Étude de cas 2

Partie 3 : Étude de cas 3

Évaluation du module

Document actualisé le 23/02/2022